

**Commune d'UCCLE**  
Monsieur Marc COOLS  
Echevin de l'Urbanisme  
Place Jean Vander Elst, 29  
**B – 1180 BRUXELLES**

V/Réf : U13/F520 (16-41138-2013)  
N/Réf : AVL/KD/UCL-2.314/s.544  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

**Objet : UCCLE. Avenue Brugmann, 273 / rue des Carmélites, 191.**  
**Démolition du garage existant (côté Carmélites) et construction d'une maison basse avec extension au niveau de la cour arrière.**  
**Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.**

En réponse à votre demande du 16 octobre 2013, sous référence, réceptionnée le 17 octobre 2013, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 23 octobre 2013.

La demande concerne une maison qui date d'avant 1932 et qui se situe dans la zone de protection de la maison classée de l'architecte Boelens, sise rue des Carmélites, 177. Les interventions consisteraient à démolir le garage existant dans la rue des Carmélites et à reconstruire une maison de deux niveaux sous toiture.

A l'examen des plans, il apparaît que les interventions projetées constituent un enjeu sur le plan urbanistique plutôt que patrimonial. Dans ce cas de figure, la CRMS demande d'être particulièrement vigilant au respect strict des prescriptions urbanistiques en vigueur (couverture complète de la cour à éviter, vérifier les dimensions de la saillie du bow-window au premier étage).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

C.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : M. S. Plompen (+ par mail MM. S. Plompen, Th. Wauters, H. Lelièvre, Mmes M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger) ;  
- A.A.T.L. – D.U. : M. M. Briard.